

RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES
DANS L'YERRES
A BRUNOY
SUR LE SITE DU GRAND CHATEAU

1984 - 1988

par
Philippe Bonnin

*Extrait du catalogue d'exposition
"Châteaux à Brunoy"
Musée de Brunoy 1989.*

GRUPEMENT DE RECHERCHES
ARCHEOLOGIQUES SUBAQUATIQUES

1 avenue Pierre Prost
91800 BRUNOY

L'YERRES ET LE CHATEAU DE BRUNOY

par Philippe BONNIN

C'est en 1984 que des plongeurs du GROUPEMENT DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ont découvert la présence de vestiges du grand château de BRUNOY dans le lit de l'YERRES.

A l'occasion d'une opération de prospection subaquatique, des éléments de céramique ancienne furent observés au pied de la terrasse en aval du moulin de BRUNOY, la relation entre ces éléments, aisément datables du XVIII^e siècle, et le château détruit à la révolution fut aussitôt établie.

Depuis 1984 cette partie immergée du site a fait l'objet d'opérations de sondages et de prospections autorisées par la municipalité, les propriétaires riverains et la direction des antiquités historiques. La consultation des archives locales a apporté des renseignements immédiatement exploitables qui ont considérablement aidé à l'orientation des recherches et à l'identification des vestiges observés et recueillis.

Les découvertes subaquatiques ne sont pas récentes puisqu'on signale la découverte d'une lame d'épée et d'un éperon ancien en 1838(1).

On dit que le jeune marquis de Brunoy faisait ricocher la porcelaine de Saxe de son père sur l'Yerres(2).

C'est au milieu aquatique que l'on doit une conservation remarquable des objets à l'abri de l'atteinte des travaux humains et des dégradations climatiques ou biologiques.

L'Yerres a livré de nombreux documents, dont certains sont précieux sur le plan historique, technique et ethnologique en plusieurs points de son cours entre le moulin de Brunoy et le pont de Soullins (fig. 1).

Le mobilier céramique fin XVIII^e siècle a été recueilli en concentration importante au niveau de la terrasse, alors qu'il est présent mais dispersé vers l'aval.

Des structures d'aménagement des berges ont été observées vers la terrasse et 500 m. en aval sur la rive droite à l'extrémité de l'ancien domaine seigneurial.

TOPOGRAPHIE TERRESTRE ET SUBAQUATIQUE DU SITE

La partie dite aquatique du site archéologique de l'ancien château de BRUNOY s'étend du pont Perronet au pont de Soullins (fig. 1).

D'amont en aval, nous rencontrons successivement : Sur le bras principal, le pont Perronet construit en 1784 sur les ordres de Monsieur, sur le bief du moulin, le petit pont puis le moulin dont les vannes et de déversoir ancien ont été supprimés pour faire place à un barrage oscillant (1988).

Les deux bras se rejoignent sur un large plan d'eau en partie occupé par une île marécageuse proche de la rive droite. L'Yerres, dont la rive gauche a été recalibrée en 1988 exécutait ensuite un léger crochet vers la gauche entre la terrasse du château (rive droite) et la rive opposée qui portait encore des traces de maçonnerie ancienne avant le recalibrage.

Après avoir longé la terrasse, qui subsiste intacte sur 60 m, et réalisé une légère sinuosité, la rivière suit une parfaite ligne droite avant d'obliquer à nouveau puis de reprendre sa direction initiale jusqu'à « l'écrevissière » qui se jette sur la rive droite. A partir de ce point l'Yerres suit un cours naturel passant sous le pont de Soullins.

Le tronçon pont Perronet - écrevissière (600 m) était entièrement canalisé au XVIII^e siècle, comme le prouvent les traces d'aménagement des berges et les sources bibliographiques (fig. 2).

La largeur de l'Yerres est de 15 m et sa profondeur oscille entre 1,6 m et 3 m à l'étiage. La section transversale de son lit est en cuvette avec un fond plat pierreux reposant sur les marnes.

Le site présente deux types de vestiges : Vestiges immobiliers toujours en place depuis leur installation et les autres d'origine immobilière ou mobilière dont la présence s'explique par les destructions révolutionnaires, les aménagements postérieurs et les dégradations naturelles successives.

STRUCTURES IMMERGEES

La structure la plus évidente car visible au-dessus de l'eau est la terrasse en maçonnerie qui occupe la rive droite sur plus de 60 m. (photo 1)

La partie aval est effondrée mais le soutènement existe encore, la partie amont est relativement bien conservée malgré quelques manques dans le parement.

Les piles en demi-cercle qui limitaient la terrasse subsistent, partiellement masquées par l'accumulation des terres en amont et totalement enfoncées pour celles situées à l'aval.

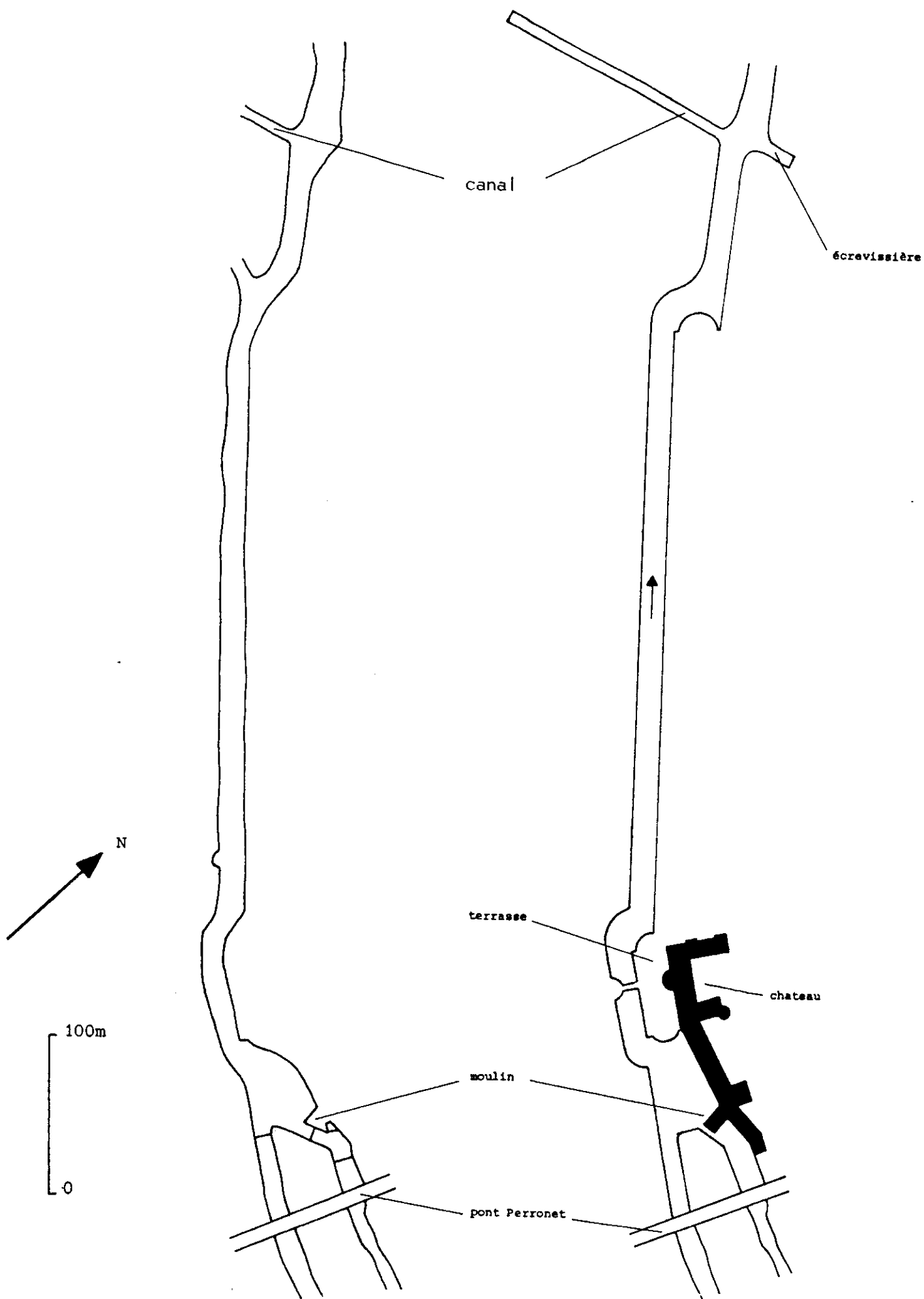


fig 1

site du chateau de Brunoy 1988

fig 2

site du chateau de Brunoy 1789

Les sondages effectués au pied de la terrasse ont mis en évidence la technique de construction.

Le sol naturel étant marneux donc trop meuble, on a utilisé une fondation sur semelle en charpente et pieux de bois (fig. 3). Trois pieux enfoncés par battage à la sonnette*, maintiennent l'embase constituée de longrines posées sur des traversines* entaillées. Deux des pieux comportent une cavité à leur partie supérieure montrant qu'ils ont été enfoncés à l'aide d'un faux pieu maintenu par un goujon (fig. 4). Le mur a ensuite été établi sur ce support en moellons de meulière pour les parties courantes et en blocs prismatiques pour les chaînes formant les angles, dont certains sont renforcés par des ferrures.

Le mur est couronné d'une moulure.

Le lavoir qui coupe la terrasse n'existait pas au XVIII^e siècle, il s'agit d'une installation de servitude de la « maison Bouël » (vers 1810). La position de sa margelle permet de dire que le niveau moyen de l'eau est légèrement supérieur à celui de la fin XVIII^e - début XIX^e siècle (10 à 20 cm).

Il est à remarquer que l'angle amont de la terrasse particulièrement exposé au courant avait dû faire l'objet de réparations au XVIII^e siècle. Il est en effet renforcé par des ferrures, une semelle de maçonnerie et protégé du courant par un énorme bloc de pierre qui porte curieusement un parement de pierres maçonnées. C'est cette disposition qui a d'ailleurs favorisé une accumulation de matériel archéologique.

A l'occasion du sondage exécuté au pied de la terrasse la stratigraphie locale du lit de la rivière a pu être relevée. Seule la couche superficielle, composée notamment de pierres de démolition présentes sur toute la longueur de la terrasse, a livré du matériel archéologique.

Les couches inférieures, observées sur 1 m d'épaisseur, sont archéologiquement vierges et ont été constituées depuis le XVIII^e siècle comme le prouve la découverte d'une rambarde de fer qu'elles englobaient.

Il est très probable que des couches encore plus profondes recèlent des vestiges plus anciens.

Face à la terrasse, la rive gauche bien que fortement dégradée présente encore des traces d'aménagements. Deux

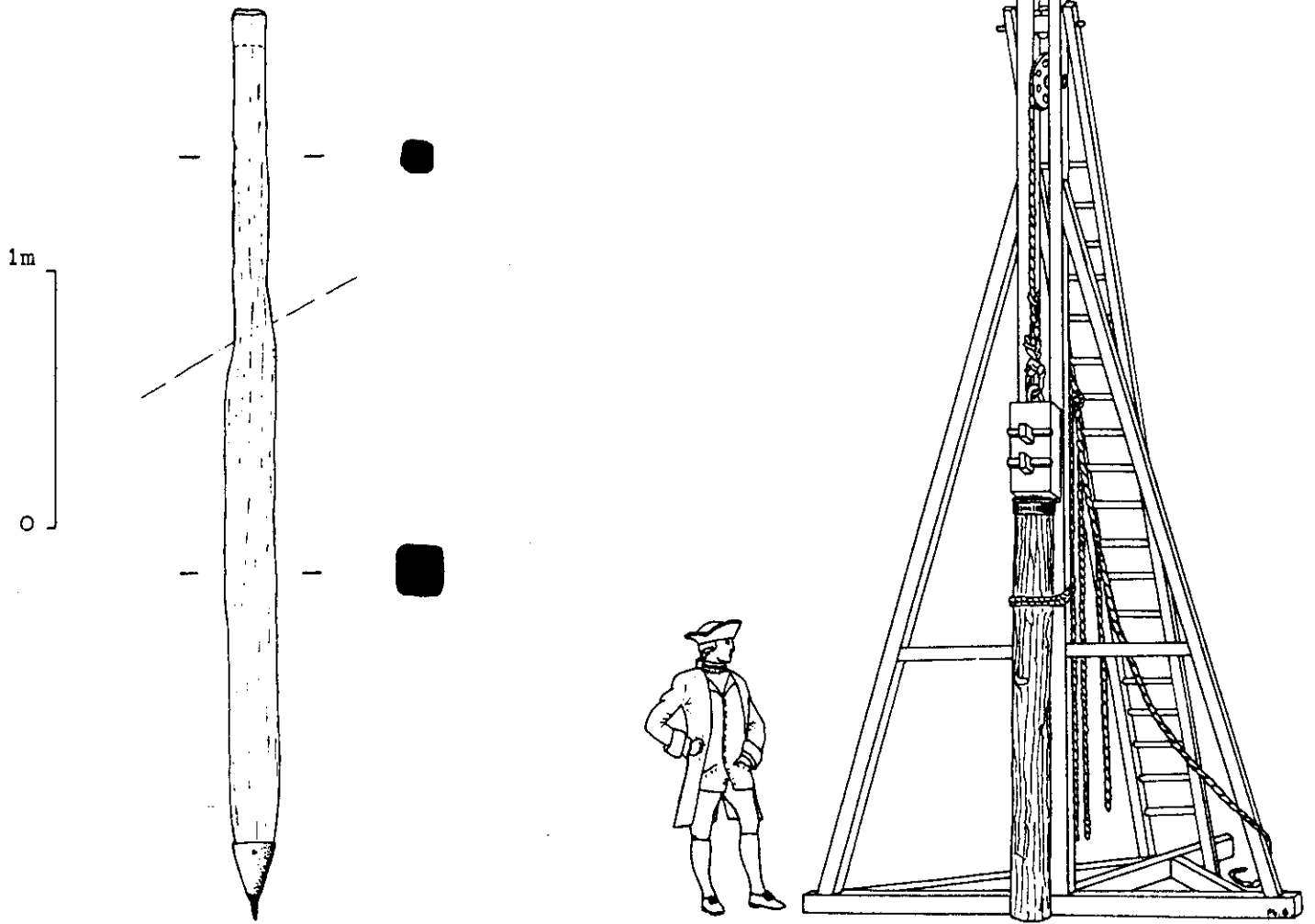


fig 4
sonnette pour le battage
des pieux

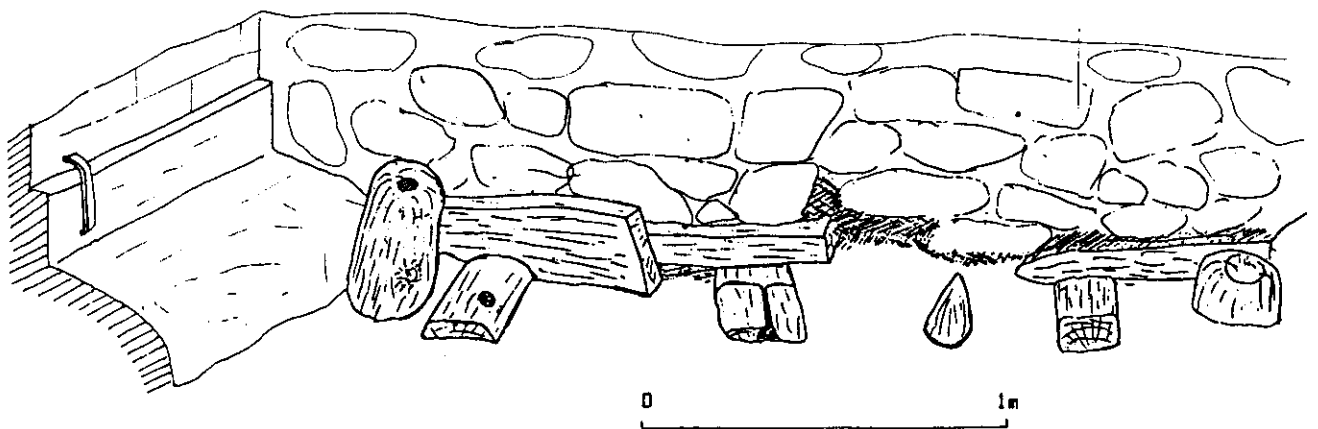
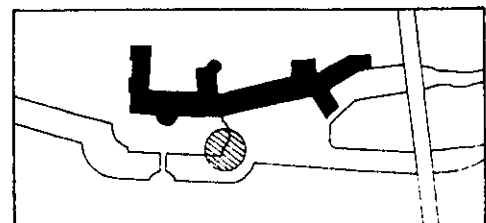


fig 3
pieu et fondations immergées
en bois de la terrasse



Le recalibrage a été arrêté au niveau du chemin, la ligne des pieux de soutènement se poursuit jusqu'au coude de l'Yerres où la partie immergée de la berge est encore constituée de moëllons appareillés.

Au XVIII^e siècle l'extrémité du parc seigneurial s'étendait jusqu'à l'écrevissière, créée par Monmartel. L'Yerres avait fait l'objet d'aménagements particuliers sur cette partie de son cours, par l'édification d'une terrasse et d'un embarcadère aujourd'hui totalement envasés.

Entre ces deux points la berge était également soutenue par un système de pieux, de planches et de poutres horizontales qui a été étudiée en 1987. Au cours de cette campagne, le relevé topographique de plus de 30 pieux a été effectué.

On distingue deux rangées parallèles à la rive droite ; l'alignement le plus au large est constitué de pieux espacés régulièrement dont la tête est à 0,4 m sous la surface de l'eau et qui dépassent d'environ 1,1 m du sol. La tête de ces pieux est percée d'une mortaise dont l'axe est perpendiculaire à la rive.

La seconde rangée est formée par des pieux plus rapprochés, moins hauts, sur lesquels s'appuient des planches superposées sur champ.

Quelques traverses s'enfonçant sous la berge sont visibles. Il semblerait qu'elles étaient liées aux grands pieux à mortaise.

La partie non enfouie des bords a été fortement dégradée par le courant ou les expositions à l'air dues à des baisses de niveau.

Un grand pieu a été extrait par creusement à la suceuse et à la main jusqu'à la partie terminale : soit sur plus de 2 m. Lors du creusement ont été recueillis : des broches, des clous de fer et un fragment de linteau de cheminée en faïence.

Le pieu est en chêne, il mesure 3,6 m de hauteur et a une section grossièrement carrée de 0,2 x 0,2 m.

La pointe est garnie d'un sabot en tôle roulée et forgée d'environ 5 mm d'épaisseur, fixé au pieu par 3 clous enfoncés radialement.

Le bas du pieu était à 4 m sous le niveau de l'eau dans une couche formée de graviers très compacts constituant un sol dur, les couches supérieures, marneuses, ne permettant pas un appui suffisant.

Ces pieux étaient enfoncés par battage à l'aide d'une sonnette actionnée à bras d'homme. Le battage s'arrêtait sur le bon sol et le pieu était recepé à la hauteur voulue.

Il s'agit visiblement d'un ancien soutènement de berge voire même des fondations qui supportaient une terrasse car des pierres taillées sont visibles sur la pente de la berge. Si la densité des pieux est constante, on peut estimer qu'ils sont environ 110 garnissant la berge sur 30 mètres. Ils sont masqués, pour la plupart, par les sédiments et les racines des arbres. Il est probable que le bois utilisé provenait de la forêt de Sénart (fig. 6).

Le moulin de Brunoy, incorporé au château au XVIII^e siècle a fait l'objet de travaux en 1988 qui ont nécessité la destruction de l'arête centrale du déversoir qui supportait vraisemblablement la roue.

A cette occasion des fondations de bois ont été à nouveau observées ainsi que les soubassements en blocs de pierre taillés, encore parfaitement conservés.

VESTIGES IMMOBILIERS ET ARCHITECTURAUX

Les sondages et les prospections ont amené la découverte de vestiges divers ayant appartenu aux édifices et aux aménagements du château aujourd'hui disparus suite au saccage révolutionnaire ou aux délabrements qui ont suivi.

Des éléments proviennent des installations qui se situaient en bordure de rivière. Ce sont essentiellement des blocs de pierre taillés qui constituaient le parement de la terrasse rive gauche, vraisemblablement la plus ornée car constituant le premier plan des grandes eaux lorsqu'on les contemplait du château. On remarque des balustres, des dalles plates moulurées et des éléments de frise. Les autres vestiges proviennent des bâtiments.

La couverture est représentée par des ardoises rectangulaires percées d'un trou pour la fixation et des tuiles à crochet en terre cuite rouge. Les deux modes de couverture sont attestés par les textes et prouvés, pour les tuiles, par leur présence comme calage dans le parement de la terrasse. Des pièces de fumisterie ont également été découvertes. Il s'agit de céramique technique : linteau en faïence à fond bleu jaspé de blanc, briques creuses en terre ayant visiblement subi plusieurs chauffés dont les parties visibles portent un décor de faïence blanche à décor géométrique à relief qui appartenaient à des poêles dont un exemplaire est signalé dans l'inventaire des biens de MONMARTEL, situé dans la salle à manger(2).

Un mitron* de cheminée en terre orange de forme globulaire surmonté d'un col cylindrique a également été trouvé sur le site (fig. 7).



Photo 1
Terrasse du Château



Photo 2
Pieu

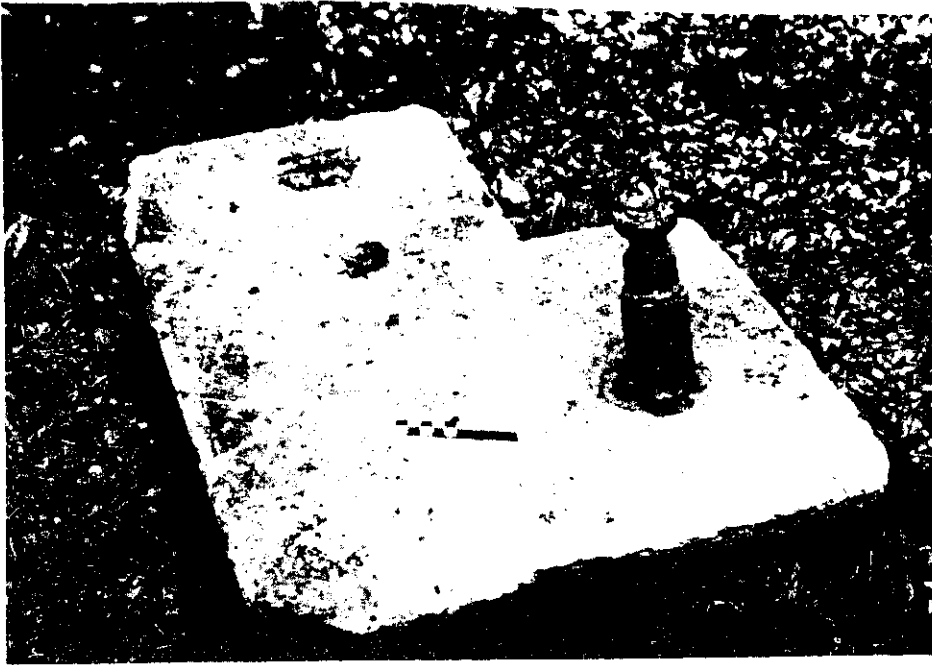


Photo 3
Dalle avec montant de rambarde

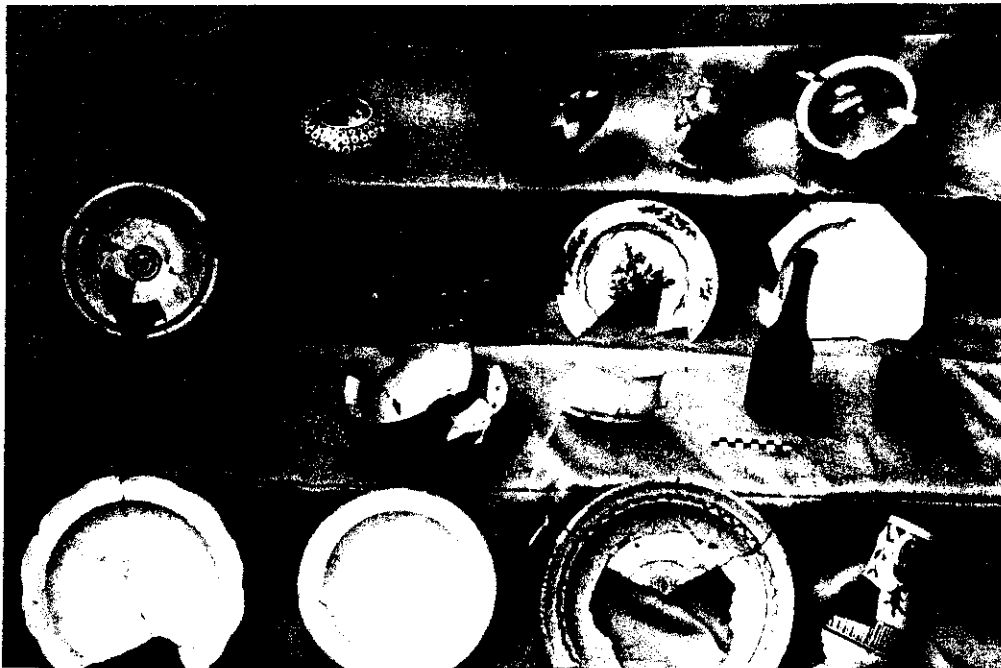


Photo 4
Céramiques

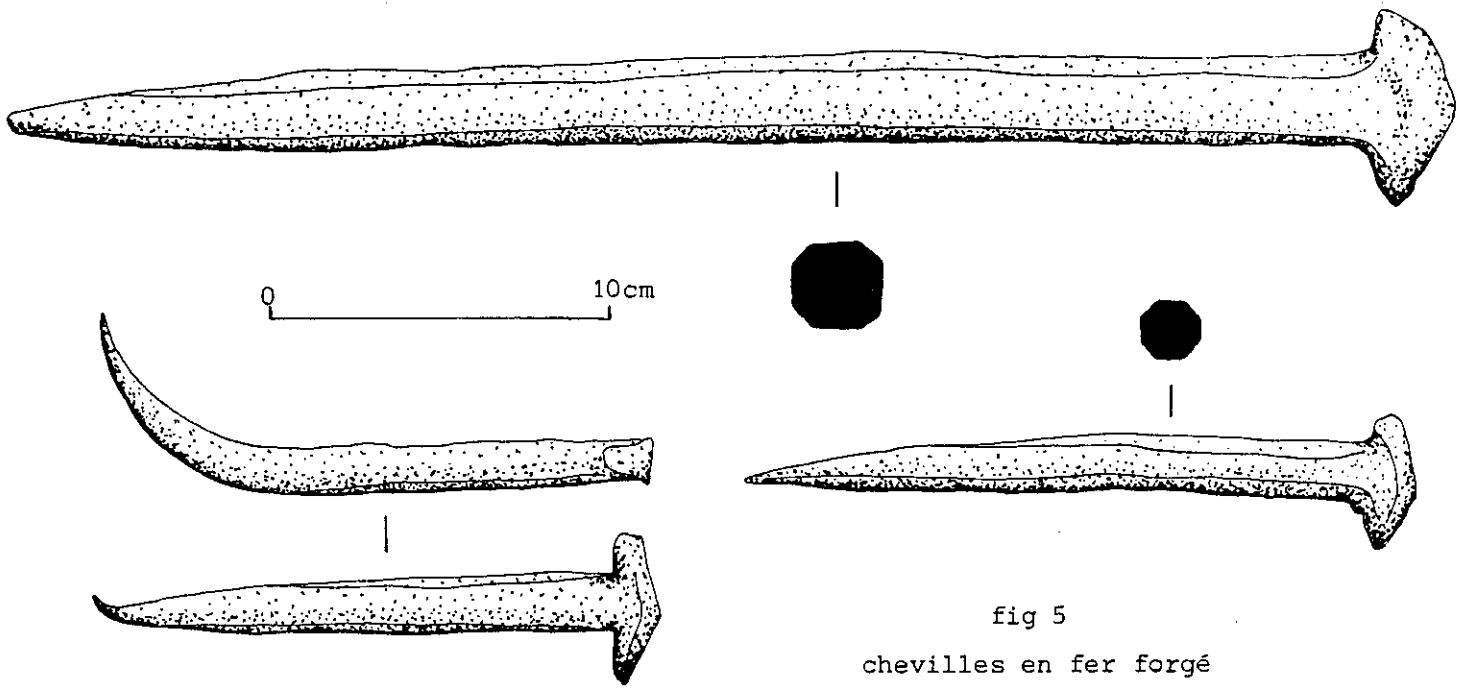


fig 5
chevilles en fer forgé

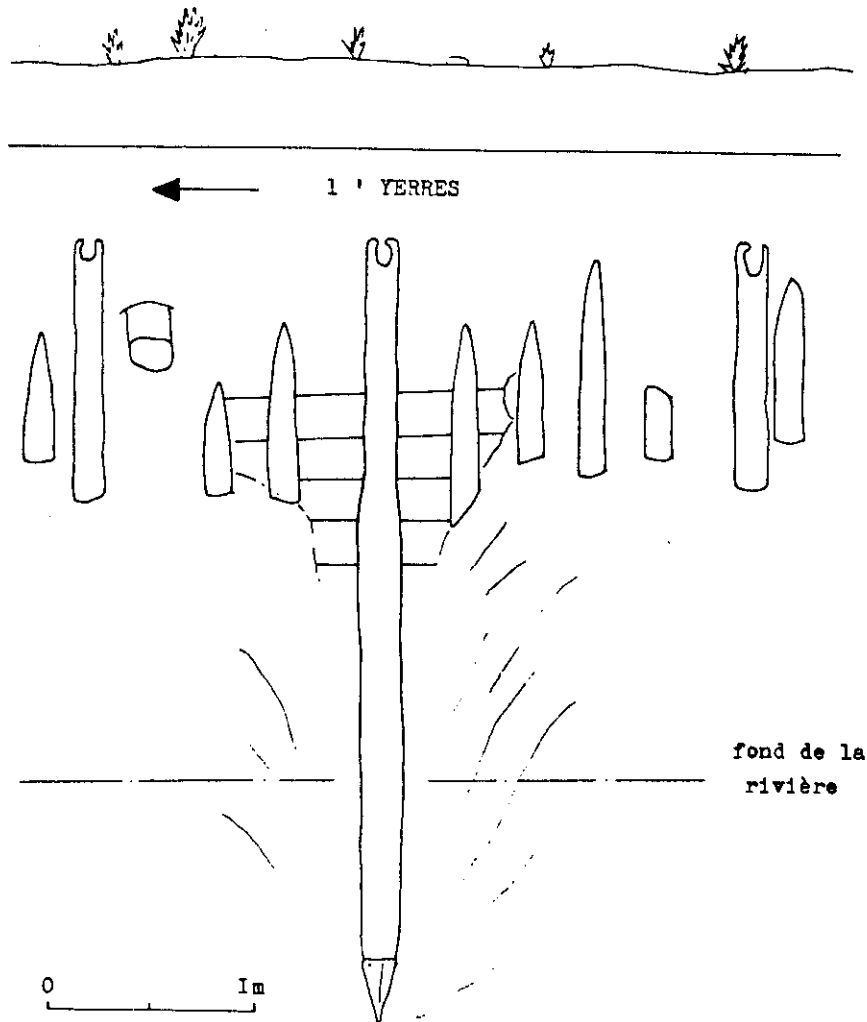


fig 6
détail du soutènement de la
berge à l'extrémité du parc

Il porte les traces d'un décor consistant en 8 cercles. Le pavage du château a laissé des traces sous la forme de dalles en liais octogonales qui, posées, laissaient un intervalle comblé par un carreau de marbre (pavage à bouchon). Le vestibule et la salle à manger ayant vue sur la cour et le jardin auraient été pavés ainsi.(2) Il existe également des tomettes hexagonales en terre rouge de diverses tailles portant pour certaines une marque en forme de marguerite.

Enfin, un certain nombre de carreaux carrés ou rectangulaires en faïence à décor de losanges accolés, hachurés en brun de manganèse sur fond blanc. Certains de ces carreaux portent des traces de sciage ou de pré-découpe faites avant cuisson. Des marques estampillées sont visibles sur quelques exemplaires (fig. 8).

Au début des recherches sur le site du château, des pièces de fer avaient été observées au pied de l'angle amont de la terrasse. Deux d'entre elles étaient simplement posées sur le fond et le reste était fortement scellé dans la marne du lit de la rivière. Il s'agissait d'une rambarde en fer forgé très fortement concrétionnée par les oxydes de fer.

Le mode d'assemblage des divers éléments composant la rambarde fait uniquement appel à des entailles « à mi-bois », des mortaises, et des chevilles, caractéristiques significatives qui permettent de l'attribuer au Château de Brunoy (fig. 9).

A proximité de la rambarde plusieurs objets énigmatiques ont été recueillis. Il s'agit de rondelles de cuir percées de trous carrés liées à des pièces de fer. Il pourrait s'agir d'éléments de pompe à eau (fig. 10).

Deux vis munies de leurs écrous constituent des pièces intéressantes longues de 17 cm. Les vis possèdent une tête carrée, un filetage de section ronde au pas de 4,3 mm. Les écrous sont de simples plaques trapézoïdales et ne comportent que quelques filets taraudés.

Ce type de vis pouvait assembler des pièces métalliques telles des brides de raccordement pour tuyaux (fig. 11).

Certains pieux devaient être garnis d'une ceinture en fil de fer enroulé dont plusieurs exemplaires ont été découverts.

Lors d'une prospection, un tronçon de colonne en calcaire taillé a été mis au jour. Il s'agit d'une embase identique à celles qui supportaient des flambeaux dans le grand salon de BRUNOY représenté sur une gravure (fig. 12).

Un « bouquet » de pierres fortement érodé a également été découvert.

VESTIGES MOBILIERS

Le château de Brunoy était abondamment garni de toutes les choses nécessaires à la vie de son seigneur, mais aussi du personnel nombreux qui y travaillait.

La rivière en a conservé des vestiges significatifs, c'est ainsi qu'un lot important de matériel archéologique dont la présence est indiscutablement liée à la proximité de l'ancien château, a été mis au jour lors des sondages et des prospections. Il s'agit d'un ensemble chronologiquement homogène.

Stratigraphiquement :

— Tout se trouvait dans la couche superficielle, cette couche est relativement peu polluée, on n'y trouve peu de débris récents.

Typologiquement :

— Toutes les formes céramiques sont typiques de la fin du XVIII^e siècle. Les pâtes et les couvertes sont homogènes.

Historiquement :

— La datation par les céramiques chiffrées correspond aux dernières années d'utilisation du château avant sa destruction par les révolutionnaires.

Les objets recueillis sont fragmentés et sensiblement dispersés. Il est cependant possible d'établir une typologie* des céramiques qui constituent la majeure partie du matériel archéologique.

Tous les genres de céramique sont représentés sur le site tant par la pate que par les couvertes. (Photo 4).

Les céramiques à pate poreuse comprennent :

- pate sableuse feuilletée gris-clair sans ou avec glaçure, partielle ou totale verte, jaune ou brune — aucun décor.
- pate grossière grise ou rouge sans glaçure — décor par estampage.

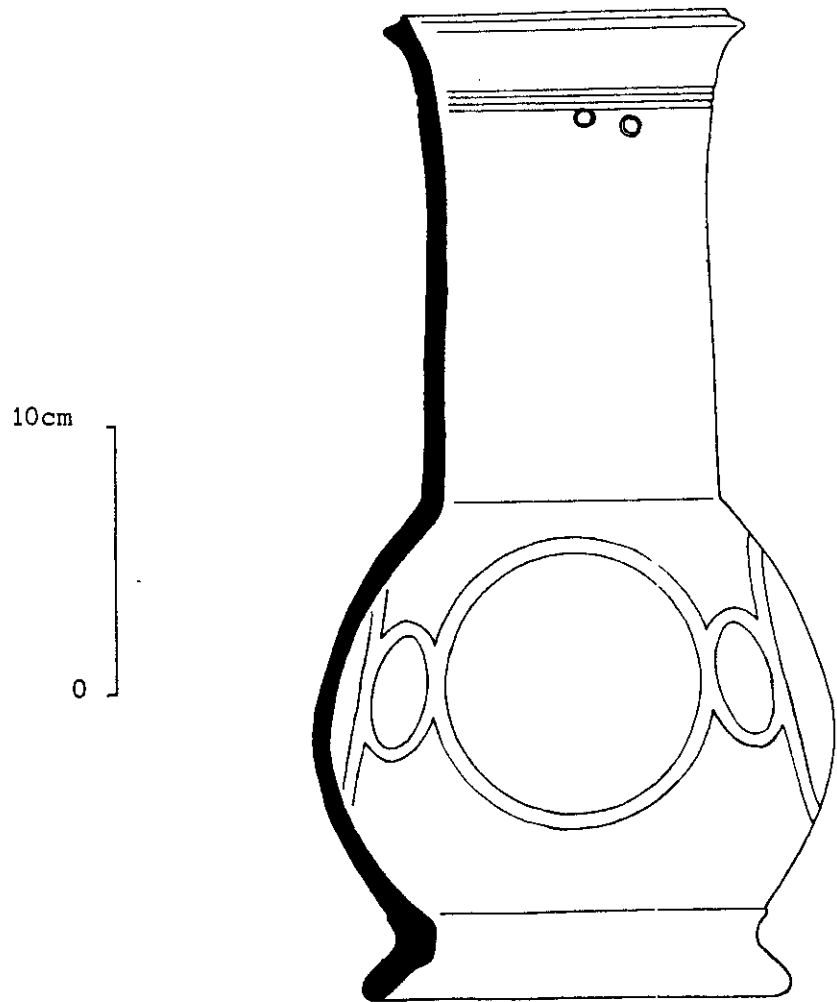
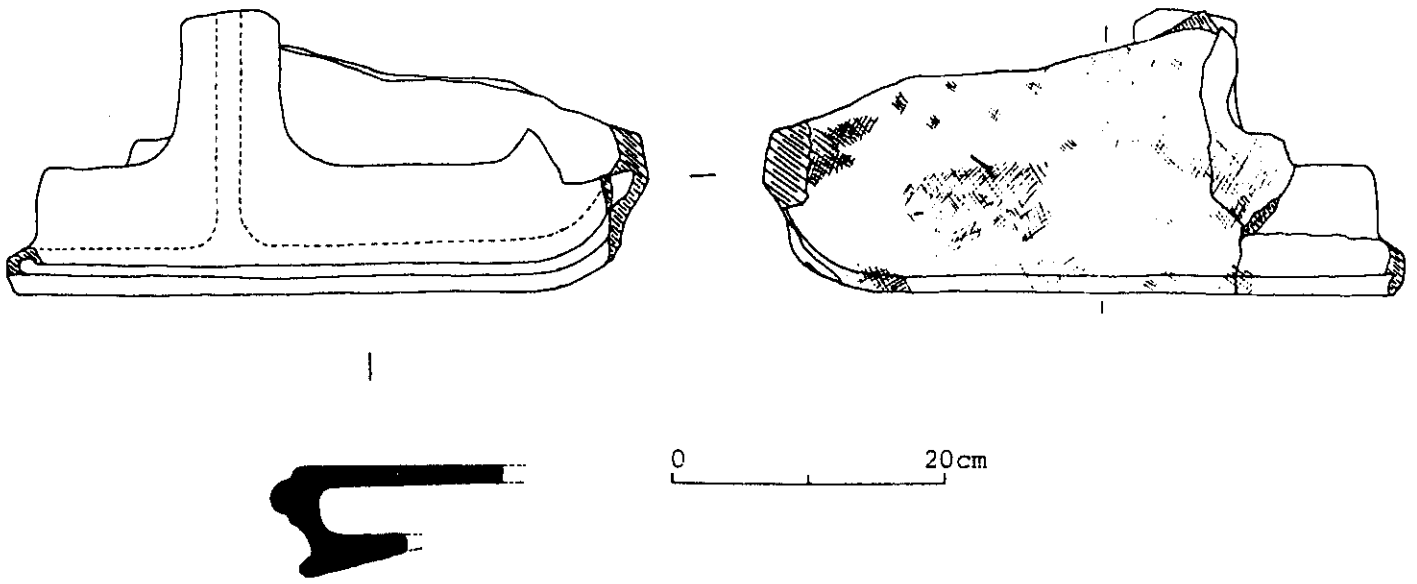
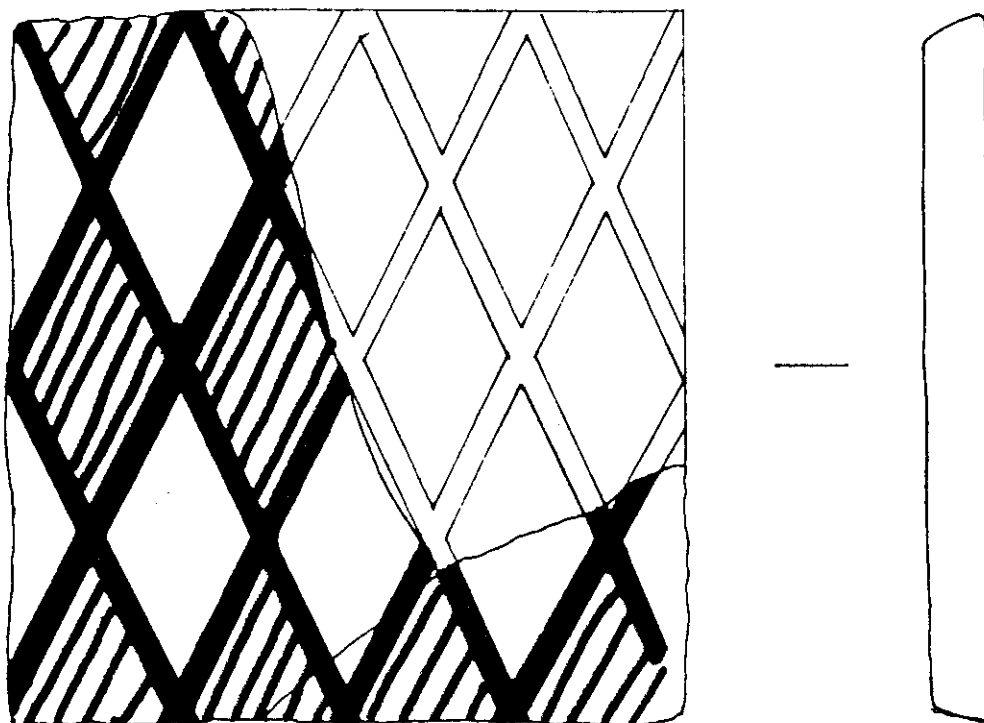


fig 7
éléments de fumisterie



VROI VRON VRON
 RON VRON
 .Val
 à P V. W

fig 8
 élément de pavage et marques

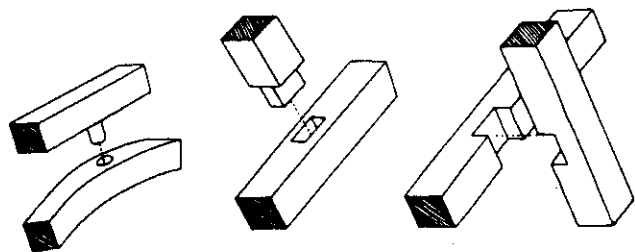
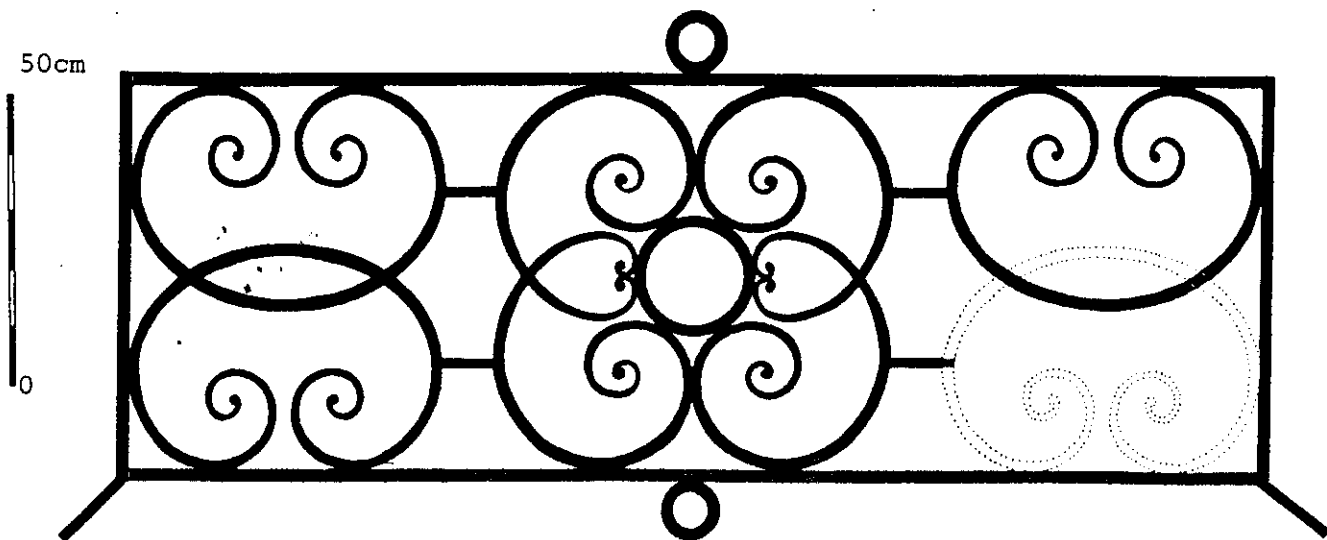
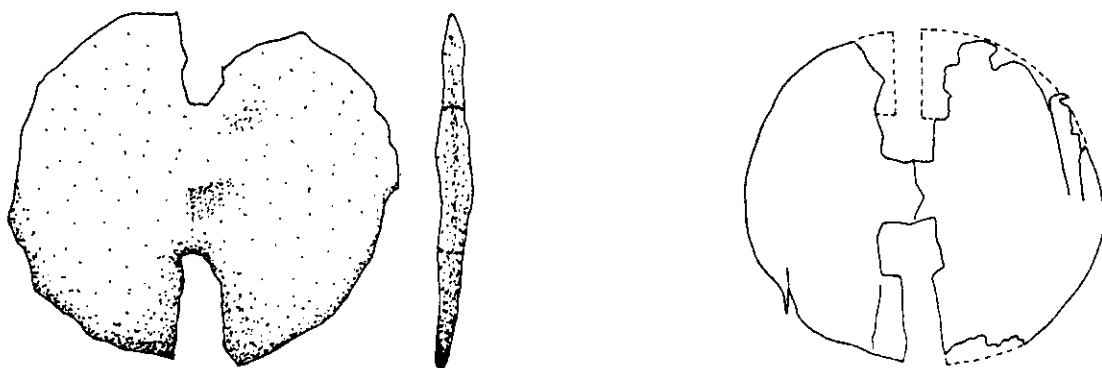


fig 9
rambarde en fer forgé



0 10cm

fig 10
pièces de fer et de cuir

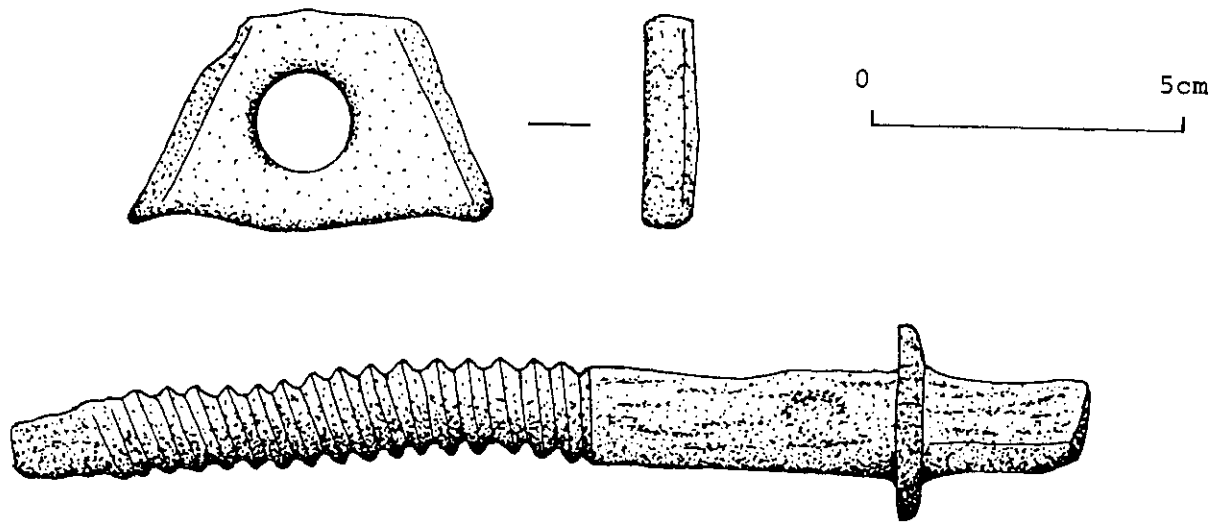


fig 11
vis et écrou en fer

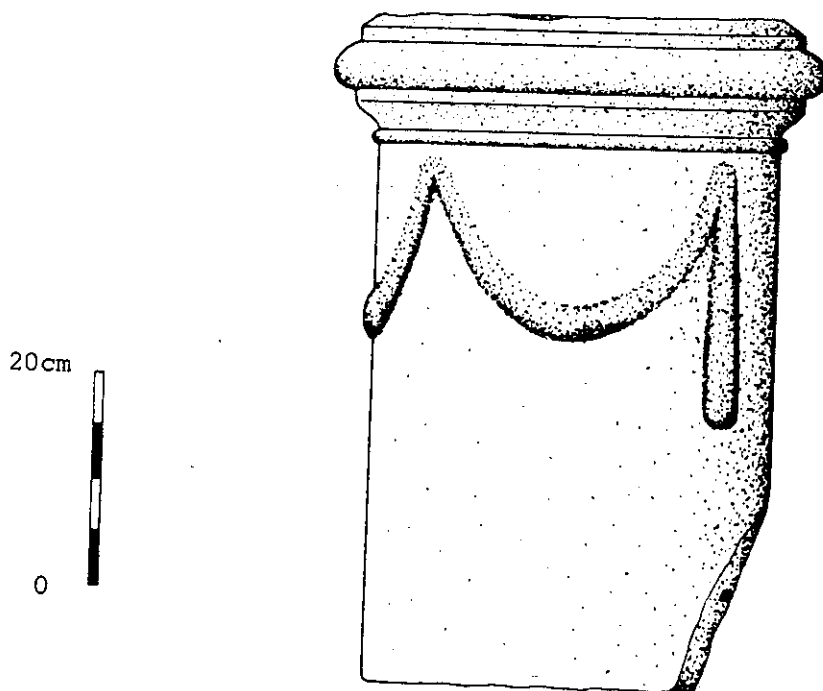
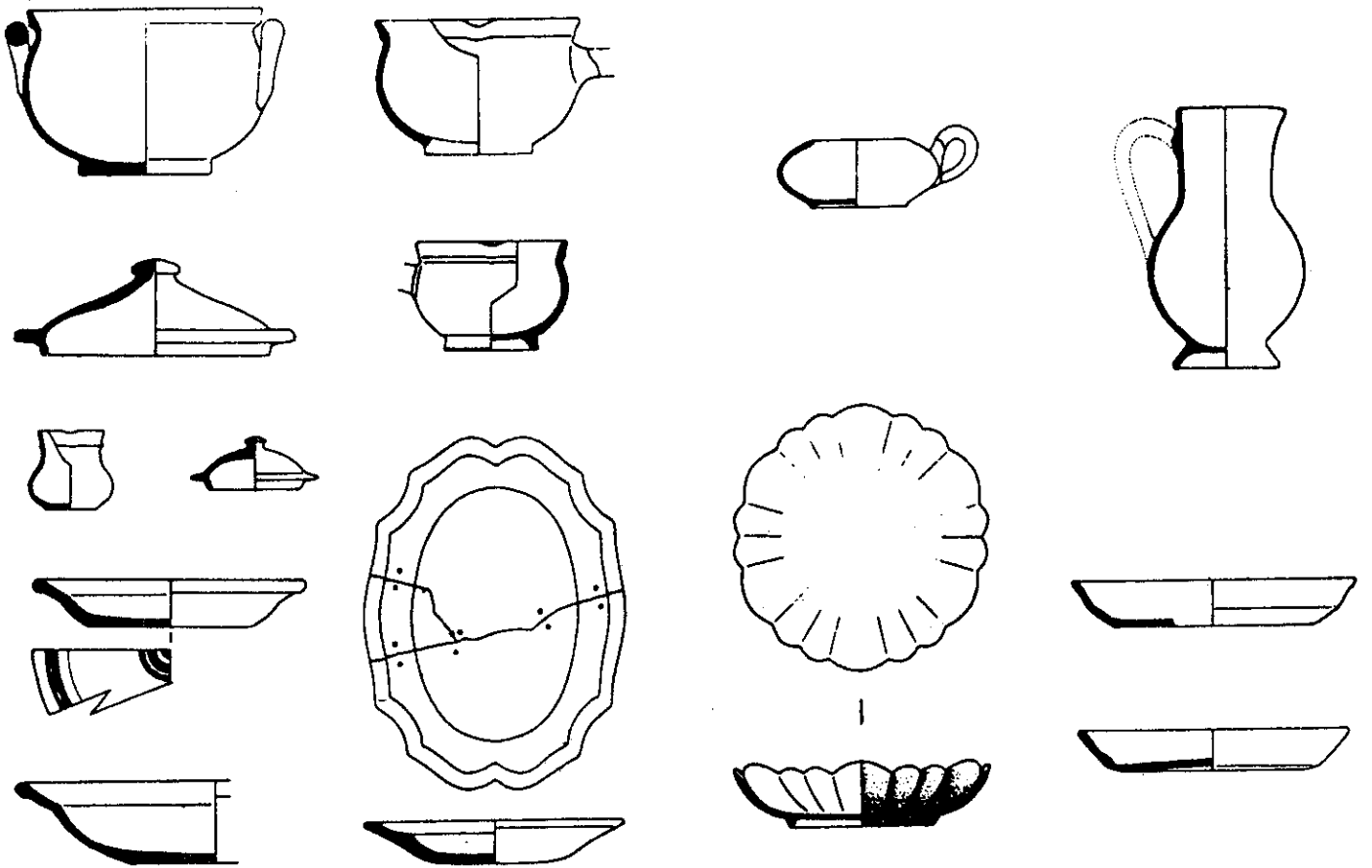


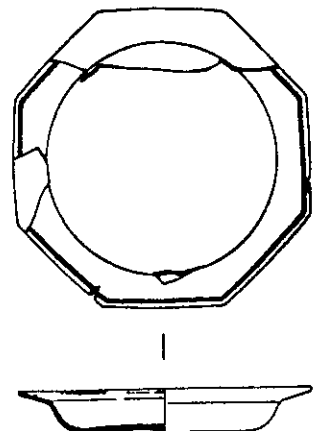
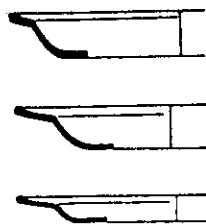
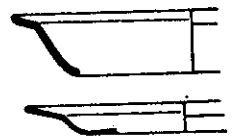
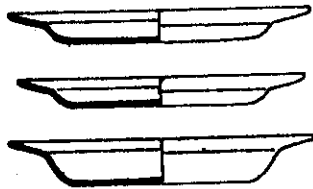
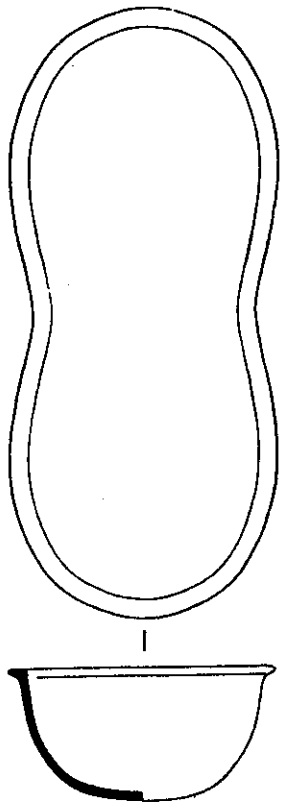
fig 12
embase de flambeau en calcaire

faience



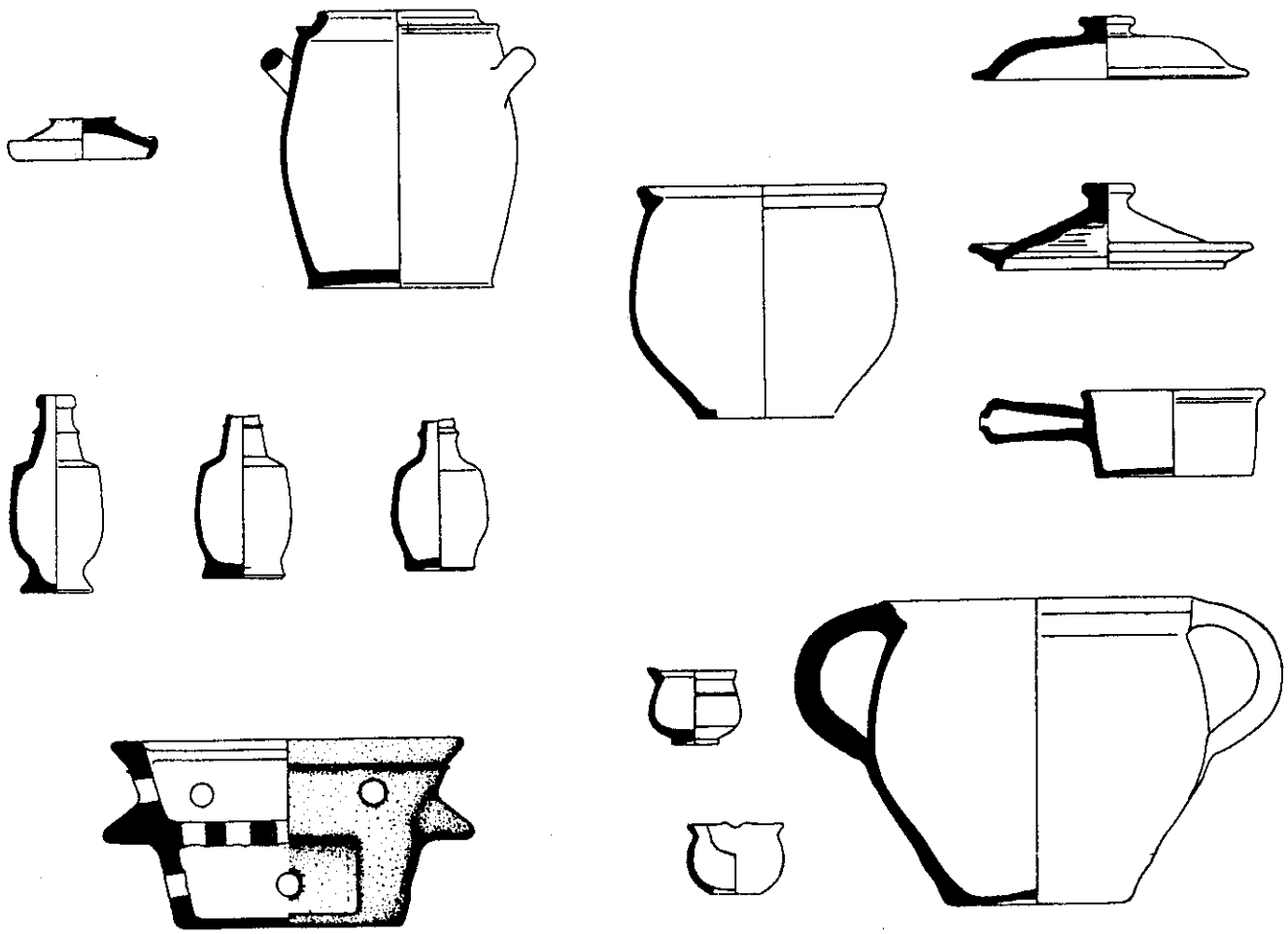
0 10cm

faience fine



gres

grauque



0 10cm

verre

porcelaine

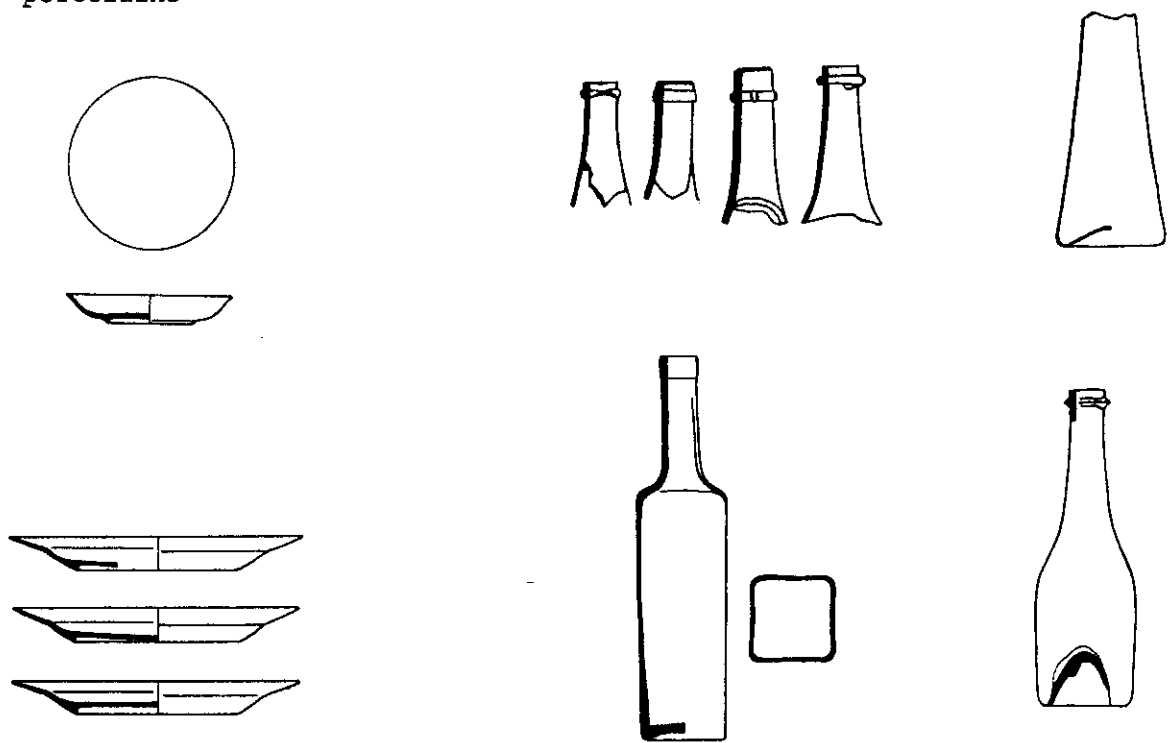


fig 13

formes de céramiques du chateau de BRUNOY

- pate blanche (faïence fine ou terre de pipe), sans ou avec glaçure transparente. Décor « jaspé » ou en relief.
 - faïence à pate jaune à rouge — type « faïence brune »* brune, blanche ou jaune. Revers glaçuré au manganèse (cul noir)
- Décor de couleur bleue, blanche, verte, rouge, jaune, jaspé ou agathe — La faïence est essentiellement « grand feu » :

Les céramiques à pate non poreuse :

- Grès à glaçure brune ou transparente,
- Porcelaine à décors bleus.

Le verre

- incolore, bleu ou vert.

Les céramiques non techniques présentes sur le site sont classables selon des critères de destination et de forme représentée sur la fig. 13, qui indique également leur matière constituante.

- pièces destinées à la conservation, la préparation ou la consommation des aliments.

Formes fermées :

- bol à bouillon. Pot globuleux avec manche et bec verseur en « faïence brune » avec couvercle.
 - soupière à deux anses verticales en faïence brune.
 - pichet en faïence blanche et décor floral polychrome ou en faïence brune.
 - verseur — petit récipient piriforme à bec verseur et anse en « faïence brune » ou à glaçure jaune ou brune.
 - palette — récipient globulaire aplati avec anse, décor cloisonné à croisillons polychromes.
 - pot à saindoux — en grès à deux anses horizontales et retournement de col permettant la pose d'une membrane maintenue par un lien.
 - cruche en grès.
 - grandes jarres à doubles anses verticales en terre sableuse glaçurée brune ou jaune — brune (extérieur).
 - bouteilles en verre foncé de toutes dimensions, soufflées à fond rentrant et col aigü ou rond simple ou double. Section ronde.
 - bouteille de section carrée en verre orangé soufflé.
 - bouteille en verre bleu, fin, cônica.
- bouteille en grès dite « encier » cylindrique ou à panse tombée et col étroit à cordon.

Formes ouvertes :

- couvercles à bouton divers en faïence brune ou glaçure jaune ou brune.
- poëllon à panse cylindrique et queue creuse, glaçure brune, intérieur jaune.
- seau à rafraîchir en faïence blanche à deux anses.
- bannette à rebord en entrelacs de faïence blanche.
- plat rond en faïence blanche cul-noir — motif floral central et galon ondulé en bleu délavé sur le rebord avec cerne de manganèse.
- plat ovale à bord en accolades faïence brune décor à la bougie (blanc).
- assiette cul-noir — motif central de cercles concentriques et galon ondulé bleu sur le bord.
- assiette simple en faïence fine marquées MONTEREAU ou H. LEIGH.
- assiette à pans coupés en faïence fine décor de perles sur le bord.
- plat à godrons — faïence blanche.
- assiette à bord « rentrant » faïence blanche.
- assiette en porcelaine type « compagnie des Indes », décor floral bleu.
- soucoupes en porcelaine à décor oriental personnages ou lampions.
- verres à boire.
- plat cul-noir, bandeau à motifs géométriques bleus sur le bord et chiffre cerclé au centre.
- assiette à bord en accolade en faïence blanche à chiffre central interne ou externe.

Ces dernières pièces sont capitales sur le plan historique et pour la datation du site. Les chiffres répertoriés prouvent l'appartenance des céramiques au château à l'époque du Comte de Provence.

On distingue plusieurs types (fig. 14) :

B surmonté d'une fleur de lys (B pour BRUNOY),

B surmonté de la couronne des fils de France,

B mêlé à un M et surmonté de la couronne (Monsieur - Brunoy ?).

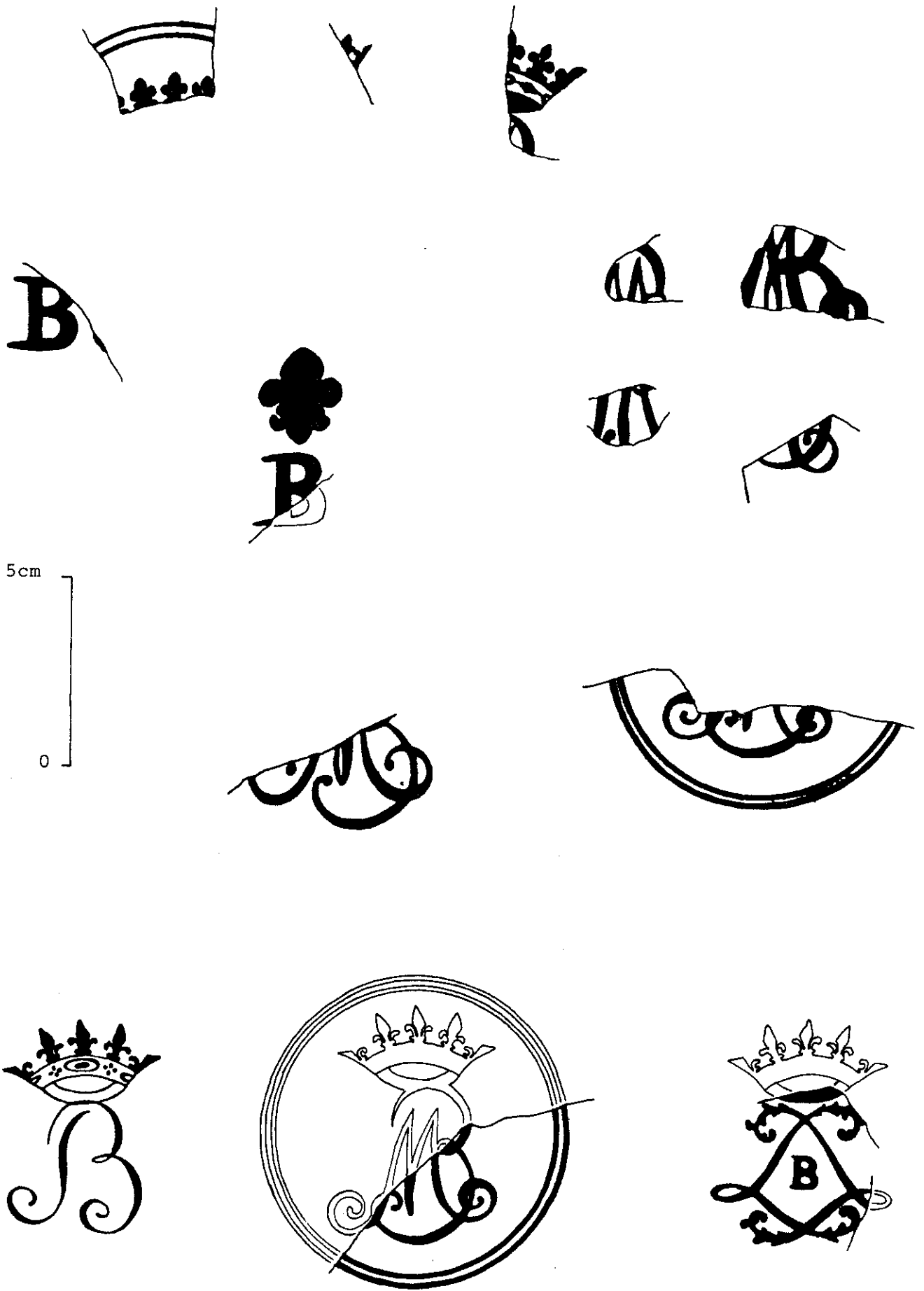


fig 14

marques sur assiettes du chateau de Brunoy

Une coïncidence curieuse fait que l'on retrouve presque le même chiffre, surmonté de la couronne de Marquis, sur un jeton conservé au Musée de BRUNOY mais qui appartenait à MONMARTEL. M-B signifie ici MONMARTEL-BETHUNE nom de sa 3ème femme.

Un tesson d'assiette de porcelaine à décor floral polychrome porte au dos le B surmonté d'un motif effacé par grattage sans doute pendant la révolution.

Les plats portent souvent des traces de réparations par agrafes.

— Pièces à usage domestique et hygiénique :

- jattes tronconiques de toutes tailles en terre sableuse glaçurée jaune ou verte. Elles étaient destinées à de nombreux usages. Comparables à ceux de notre cuvette moderne.
- réchauffoirs en terre grossière grise à deux niveaux séparés par une « sole » percée de trous et deux appendices de préhension. Un fragment porte une fleur de lys imprimée.
- bougeoir ou lampe à huile en faïence polychrome.
- bidet en faïence blanche et décor bleu de lambrequins au bord et floral à l'intérieur.

— Pièces à usage ornemental extérieur :

- grands pots à fleurs en faïence ou plus petits en grès. Les pots à fleur campaniformes sont d'origine nivernaise. Il s'agirait d'une fabrication commune de la 2ème moitié du XVIII^e siècle.

Ils sont constitués d'une panse globuleuse montée sur un pied hémisphérique. Des figures grotesques faisant office de poignée garnissent le col.

Le fond est en émail blanc. Les décors en camaïeu bleu, doubles et diamétralement opposés, représentent systématiquement une ou plusieurs batisses à toit à deux pentes, une barrière au premier plan, le tout étant survolé par des oiseaux. Le thème est d'origine extrême-orientale mode très en vogue à l'époque. Entre les deux motifs encadrés, la panse et le pied des vases sont décorés de végétaux stylisés (fig. 15).

Le revers des pieds porte des marques de fabrique, liées à leur valeur marchande (6P signifie valeur de 6 pièces).

Des débris d'au moins 12 de ces pièces ont été recueillis. On remarque également une poterie à usage semblable de forme tronconique munie de deux anses horizontales. Le décor, chargé de lambrequins bleu sur fond blanc se rapproche des productions de Rouen.

Ces vases ornaient les jardins du château et portent de nombreuses traces de réparations par agrafes. Ce qui permet un rapprochement avec un fait mentionné par CHALGRIN, architecte du Comte de Provence, dans un mémoire :

« L'expérience de plusieurs années m'ayant fait connaître qu'il était nécessaire de changer l'espèce des vases à fleur du parc de BRUNOY qui sont en fayence et qui tous les ans éprouvent des dégradations et endommagements par les gelées, le raccommodage desdits vases dont les transports entraînent des fractures et des défauts, j'ai cru devoir représenter à Monsieur le surintendant l'avantage de les remplacer par des vases en marbre. Ce remplacement serait d'autant plus nécessaire que ces vases de fayence dont l'émail qui couvre la surface se détache tous les jours seront sous peu hors d'état d'être d'aucun usage ». (5).

On estime le nombre des vases du parc à environ 150.

Des pots à fleur en pâte sableuse de forme classique, mais à percement consistant en 3 entailles coupant le raccord fond-panse ont été recueillis ainsi qu'un exemplaire à décor de perles.

Un fragment d'un vase, sans doute également ornemental, représente un intéressant sujet oriental avec personnage assis, barrière et maison.

Divers décors de grands vases épais en terre gréseuse grise et décor en relief type lambrequins devaient appartenir à des pots à fleur.

L'origine de ces céramiques, pour les plus frustes, est vraisemblablement locale mais anonyme. Les décors des autres permettent d'avancer des possibilités d'origine telles que LA ROCHELLE, ROUEN, NEVERS, SINCENY, etc.

La vaisselle de table recueillie était probablement utilisée par les gens de maison du château. Les maîtres utilisaient une vaisselle plus luxueuse en porcelaine dont certaines pièces sont conservées au Musée de BRUNOY.

A côté des céramiques, le matériel archéologique comprend des objets divers (fig. 16) :

- médaillon en or avec anneau de suspension (fond de montre).
- fragments d'une plaque de bronze recouverte d'une feuille d'or représentant un félin en ronde-bosse.
- petite main de porcelaine provenant d'une statuette.
- aiguille plate à tête ajourée en argent poinçonné.

CP

P
P

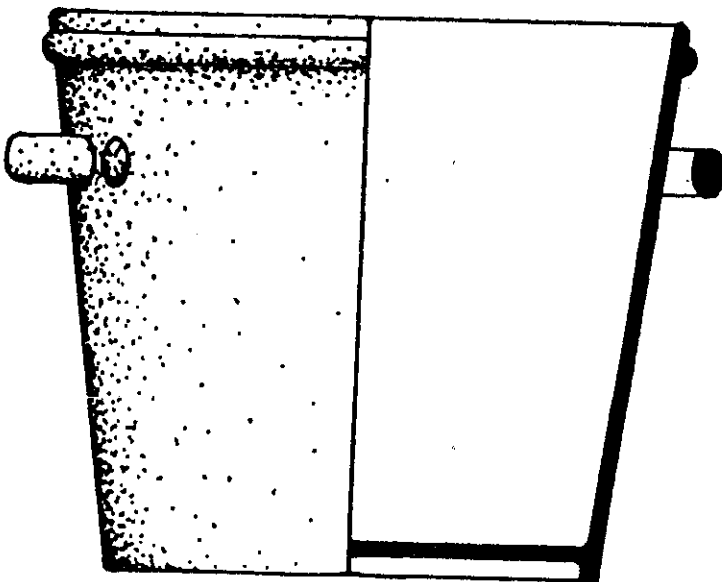
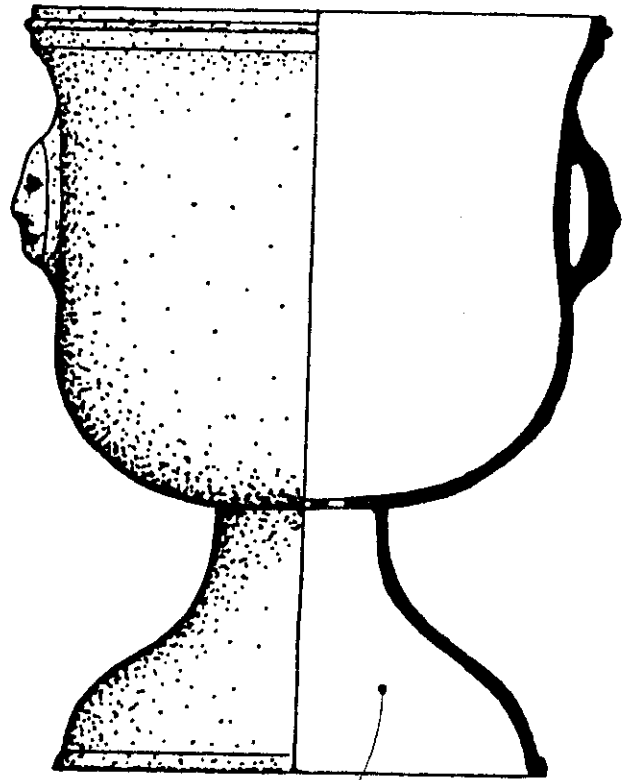


fig 15

pots à fleurs en faïence de Nevers et de ROUEN

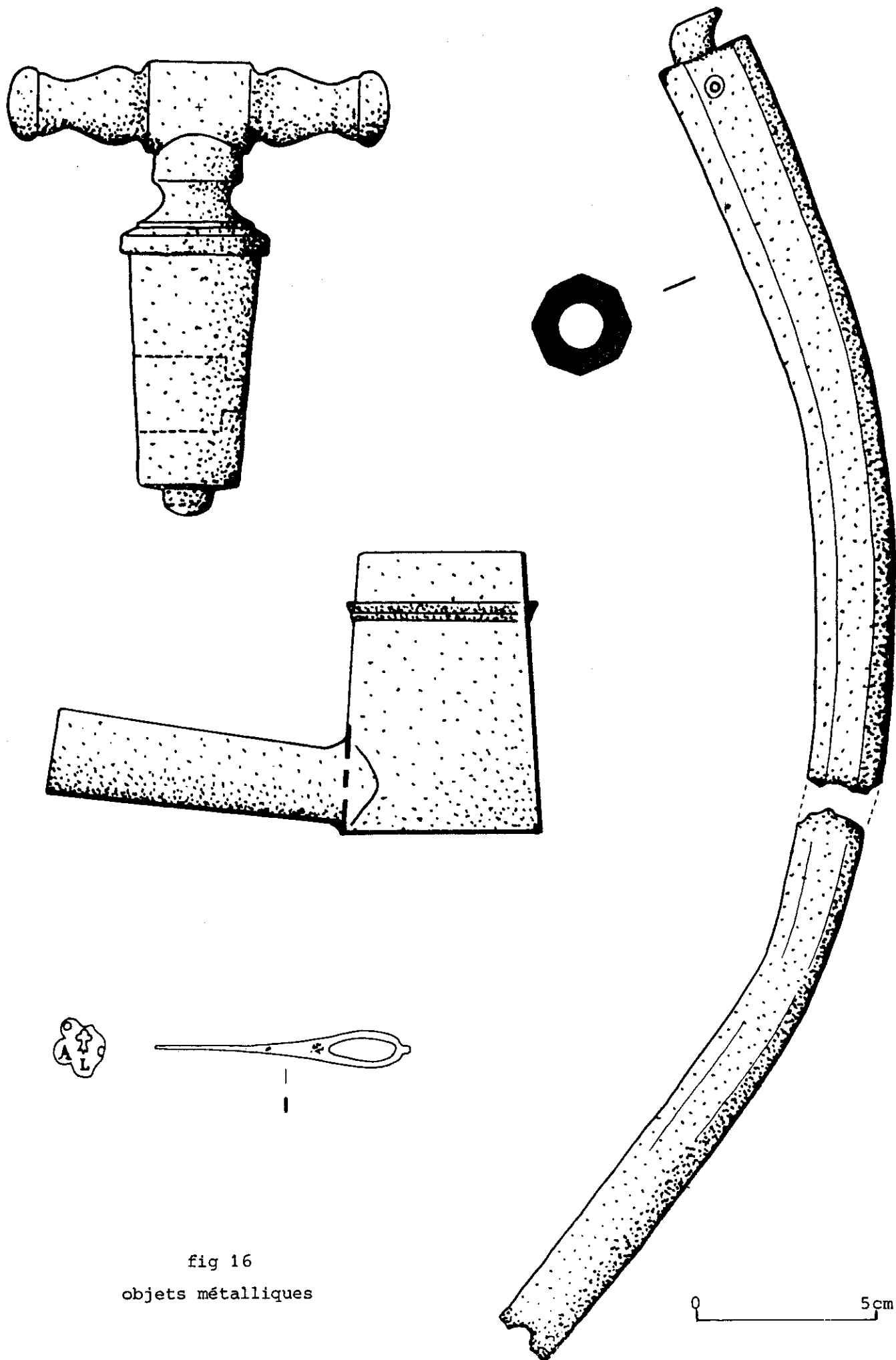


fig 16
objets métalliques

0 5cm

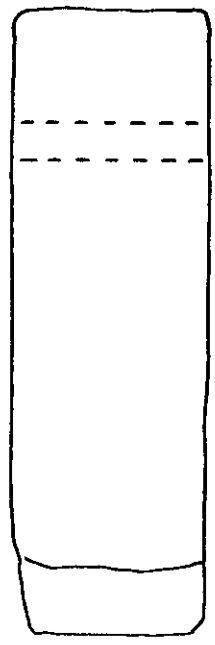
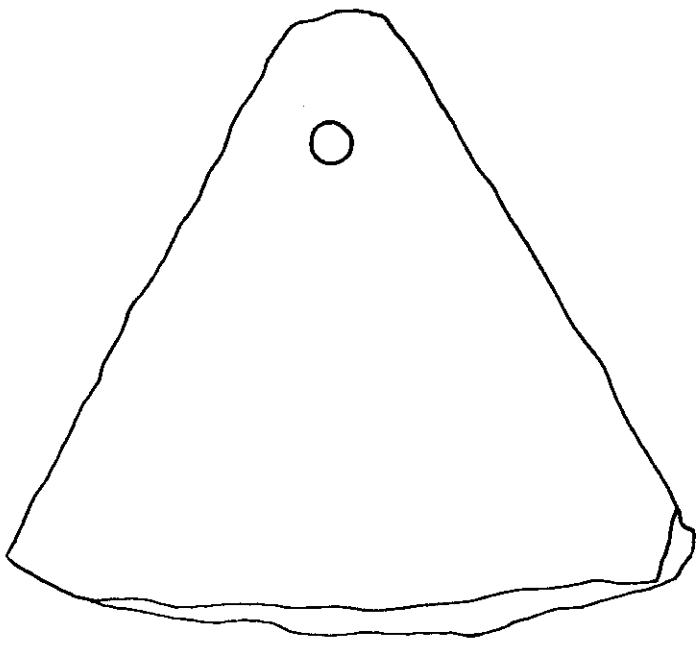
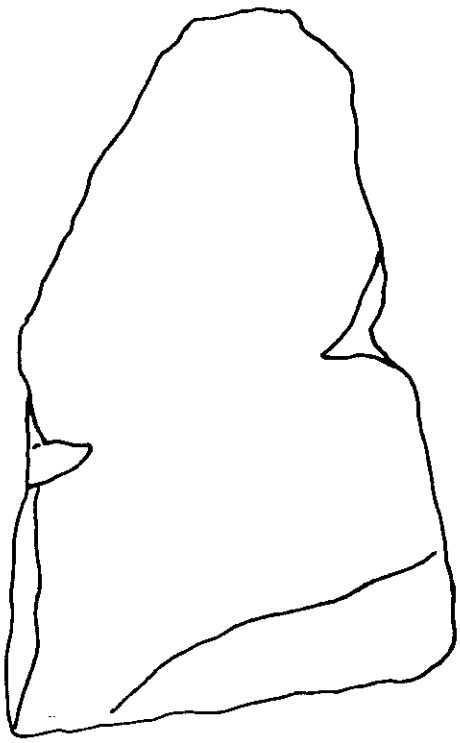
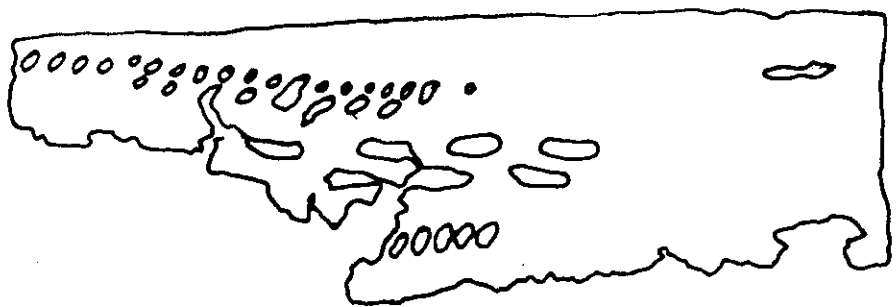


fig 17
objets en cuir et en pierre

- canon de fusil à pierre, tordu, brisé en deux morceaux.
- boisseau de robinet en bronze.
- sorte de « pipe » en bronze constituée d'un cylindre, muni d'un manchon creux, percé de trou à la jonction avec le manchon (usage encore non déterminé).
- pièces de cuir, fragment de semelle, tronçon de ceinture à décor ajouré.
- monnaie du règne de Louis XVI découverte sous le pont PERRONET (donc postérieure à 1784).

D'autres pièces d'origines diverses ont également été recueillies lors des prospections et des sondages.

- fragment de tuile romaine. Monnaie romaine (Constantin).
- céramiques modernes — pipes en terre XIX^e siècle.
- poids de filet en pierre calcaire de forme trapézoïdale avec perforation ou encoches sur les arêtes pour la fixation avec un lien. Certains sont taillés dans des fragments de dalle en liais (fig. 17).

Le dépotoir fouillé à l'angle amont de la terrasse a livré des vestiges de nourritures sous forme d'une quantité conséquente d'ossements et de coquilles d'huitres.

Bien que détruit entièrement pendant la révolution, le grand château de Brunoy a laissé des traces de son existence sous la forme de vestiges architecturaux et mobiliers.

L'archéologie subaquatique a permis et permettra encore d'en observer et d'en recueillir un certain nombre apportant ainsi une contribution à la connaissance de l'histoire et de la vie à Brunoy à la fin du XVIII^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE - DOCUMENTATION

Les repères renvoient au texte :

- (1) « Le passage de l'Yerre par Turenne et le Duc de Lorraine en 1652 ». Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Brie-Comte-Robert - R. DUBOIS-CORNEAU (1924).
- « Histoire de Brunoy » Dr. J. GAUTIER, J. GAUCHET (1980).
- (2) « Jean PARIS de MONMARTEL » R. DUBOIS-CORNEAU (1917).
- « Histoire de Brunoy » Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix, Ch. MOTTHEAU (1909-1911).
- (3) Peinture représentant la partie Est du Château - XVIII^e - Photographie conservée au Musée de BRUNOY.
- (4) Musée de BRUNOY.
- (5) « BRUNOY COTE JARDIN 1722-1795 », Ph. CURTAT (1985).

LEXIQUE

Sonnette : machine actionnée à bras d'homme permettant d'enfoncer des pieux par la chute d'une masse (voir fig. 4).
 Longrines et traversines : poutres de bois constituant le plancher d'une fondation.
 Mitron : appareil placé au sommet d'une cheminée pour empêcher l'introduction de la pluie et du vent.
 Typologie : catalogue d'une famille d'objets caractérisant une période, une culture, etc.
 Faïence brune : céramique à émail blanc à l'intérieur et brun à l'extérieur fabriquée à la fin du XVIII^e siècle.
 Grand feu : procédé de cuisson par lequel le fond et le décor sont cuits en une seule fois.
 Formes fermées (ou ouvertes) : récipient dont le diamètre extérieur de la panse est inférieur ou égal au diamètre de l'ouverture (d'après J. Nicourt 1986).
 Camaïeu : technique de décor n'utilisant que les divers tons d'une seule couleur.

REMERCIEMENTS

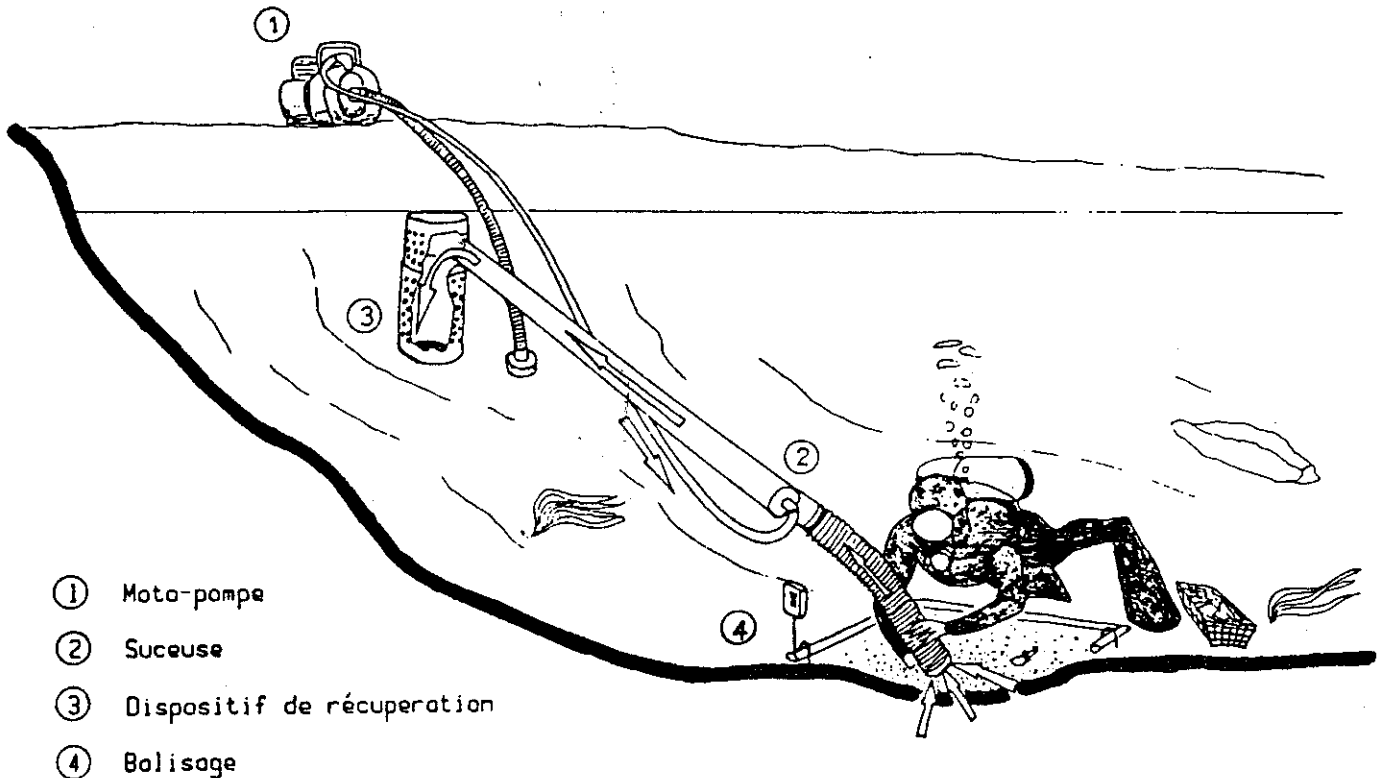
Personnes ou organismes ayant permis l'exécution des recherches sur le site du Château de Brunoy et à qui vont nos remerciements les plus sincères :

- M. le Directeur des antiquités historiques et ses collaborateurs.
- M. le Maire de Brunoy, ses adjoints et le personnel municipal.
- M. le Président du S.I.A.R.V.S.G. et ses collaborateurs.
- Le Musée de Brunoy et son conservateur.
- M. l'Ingénieur de la D.D.E., responsable de la subdivision de Montgeron.
- Société COERVIA (Montgeron).
- Mmes BROTTIER, CORRARD-des-ESSARTS, PISIER, MM. BRANCIECQ, CARIÉ, propriétaires riverains.
- Clubs de plongée « LE POULPE » de Montgeron, et « L'HIPPOCAMPE » de Villeneuve-Saint-Georges.
- Société d'Art, d'Histoire et d'Archéologie de la Vallée de l'Yerres.
- Groupement de Recherches archéologiques subaquatiques et ses membres :
BARRAULT D., BONNIN Ph., BONNIN Th., DAUNES G., DENIS D., FREDERIC J.-C., GENAILLE G.,
GRENON R., GRIMAUD L., GUYON J.-F., LESTRAT J., LUX R., PONS A., RIBE J.-M., ROMANA L.
ROUYER Th., SANZ J., SANZ C., TERRASSON P., VEILLAUX P.
- Tous ceux qui nous ont aidés

PRINCIPE D'UNE FOUILLE SUBAQUATIQUE

Le chercheur subaquatique doit posséder la double qualité d'archéologue et de plongeur. L'équipement individuel comporte un vêtement spécial pour lutter contre le froid et les eaux malsaines ainsi que le matériel conventionnel classique : bouteilles, masque, palmes, etc... Cet équipement constitue une contrainte qui, ajoutée à une légère diminution des facultés intellectuelles due au froid et à la pression, gêne sensiblement le travail.

Des outils spécifiques doivent être mis en œuvre pour fouiller. Pour les dégagements importants, on utilise la lance à eau pour décaper ou la suceuse dont le travail moins violent permet l'aspiration et la récupération des sédiments, qui seront triés en surface. Le traitement des couches archéologiques se fait ensuite à la main et devient comparable à un travail terrestre ; dégagement, topographie et prélèvements. La photographie peut être également utilisée quand la turbidité de l'eau le permet.



Le travail ne s'arrête pas sur le terrain, les relevés de structures donnent lieu à l'établissement de plans, de coupes dont l'examen permettra une interprétation du site. Les objets remontés seront repérés, marqués, répertoriés. Certains d'entre eux subiront des traitements indispensables pour assurer leur conservation. Traitement électrolytique du fer par exemple, des vestiges organiques ; bois, graines, fruits, cuirs, etc. par lyophilisation ou imprégnation de résines.

Viennent ensuite des méthodes spéciales telle la paléobotanique qui permet de reconstituer l'environnement végétal contemporain du site en étudiant les graines, fruits et spores récupérés par flottation dans des sédiments. La présence fréquente de bois bien conservés permet à la dendrochronologie de dater un site grâce à l'examen des cernes de croissance d'une rondelle de tronc ou de branche.